

## **Communiqué du 26 mai 2020**

### **Reprise des tournages :**

### **rétablir des conditions de mise en scène optimales et sécurisées**

**Nous espérons tous revenir au plus tôt sur les plateaux de tournage et exercer notre métier.**

Nous espérons le faire dans les meilleures conditions possibles, sans mettre en danger notre santé ni celle des autres.

C'est aussi bien sûr le souhait de nos employeurs et de nos gouvernants.

Mais quelques obstacles importants se dressent sur notre route.

**Concernant nos métiers de comédiens et de réalisateurs, la principale problématique est de rétablir des conditions de mise en scène optimales et sécurisées.**

**Pour tous les films, les acteurs doivent bien sûr pouvoir jouer sans masque à l'écran. Et mis à part des cas bien particuliers, l'immense majorité des films nécessitent que ces acteurs puissent s'affranchir de la distance minimale de sécurité préconisée par les autorités sanitaires.**

Concernant ce point crucial, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CCHSTC) a publié un guide sanitaire qui reste flou et apporte une réponse ambiguë.

Mais même si nous obtenons l'indispensable autorisation légale de faire jouer les comédiens non masqués à moins d'un mètre de distance, nos problèmes ne seront pas résolus. En effet, nos employeurs ont « *une obligation de sécurité de résultat dont ils doivent assurer l'effectivité* »\*, et « *il est donc essentiel de prendre l'ensemble des précautions utiles pour limiter le risque de contamination* ». \* Mais les moyens de le faire peuvent leur manquer.

Un des principaux principes de précaution, qui tombe sous le sens, consiste à effectuer des tests (virologiques et sérologiques) pour tous les membres de l'équipe.

Savoir que personne, à l'instant T, n'est susceptible de porter le virus, est un élément clé pour abaisser les possibilités de contamination et ramener la confiance sur le plateau. Bien sûr, il peut y avoir des faux négatifs, ou des infections non encore décelables, mais en procédant à des tests systématiques, on diminue singulièrement le risque épidémiologique.

Nos employeurs ne peuvent légalement nous imposer ces tests. Ceux-ci ne peuvent être effectués que sur la base du volontariat. Mais notre responsabilité collective repose aussi sur la somme des responsabilités individuelles.

Chacun d'entre nous a « *obligation de mettre en œuvre tous les moyens afin de préserver sa santé et sa sécurité ainsi que celles d'autrui* »\*.

De même que nous devons « *faire preuve de responsabilité en nous abstenant de venir sur le tournage en cas de symptômes* »\*, pour limiter les risques nous devons connaître notre statut virologique.

C'est pour cela que nos associations expriment ici la volonté claire de participation à des tournages ayant mis en place une politique cohérente de test.

**Devant la liste pléthorique des recommandations à appliquer pour assurer la sécurité sanitaire sur les plateaux, nous voulons privilégier les tournages qui respecteront les quelques mesures qui nous semblent indispensables.**

- **Une politique de test sur base du volontariat.**
- **Une formation spécifique de l'ensemble de l'équipe aux nouvelles règles à appliquer.**
- **La présence d'un référent (ou conseiller) spécialement dédié à la mise en place des mesures de sécurité.**

- **Le port du masque sur le tournage pour toute personne sur le plateau à l'exception des comédiens en situation de jeu.**
- **Une mise à disposition de gel hydro alcoolique et/ou points de lavage des mains et l'invitation à leur utilisation régulière.**
- **Des lieux de tournages régulièrement aérés**
- **Une organisation des transports qui permette de respecter la distanciation physique.**
- **Une organisation des pauses et repas qui évite les contacts rapprochés.**

Toutes ces dispositions, très contraignantes, n'ont pas vocation à perdurer et on peut espérer que l'amélioration de la situation sanitaire les fera disparaître très rapidement. Mais d'ici là, il serait inconscient de ne pas s'y plier.

**AAFA** – Sophie-Anne Lecesne, Michel Scotto di Carlo, coprésidents  
Contact : [aafa.presidence@gmail.com](mailto:aafa.presidence@gmail.com)

**GROUPE 25 IMAGES** – Claire de La Rochefoucauld, Stéphanie Sphyras, coprésidentes  
Contact : Dominique Attal, déléguée générale – 06 07 78 97 60 - [gr25images@orange.fr](mailto:gr25images@orange.fr)  
Relations presse : Michaël Morlon – 06 60 45 65 69 – [morlon.michael@gmail.com](mailto:morlon.michael@gmail.com)

\* Extraits du Guide des préconisations de sécurité sanitaire pour les activités de la production audiovisuelle cinématographique et publicitaire publié par le CCHSCT